Agir ensemble pour les droits de l'enfant : présentation de l'AEDE

dimanche 29 janvier 2017

AEDE - Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant - est un collectif de 51 organisations qui se sont rassemblées pour rédiger en commun un rapport sur la situation des enfants en France pour le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies qui assure le suivi de l'application de la Convention et qui auditionne, tous les cinq ans, chaque Etat partie au traité. Coordonné par Solidarité Laïque et DEI-France, l'AEDE vise à contribuer à une meilleure application par la France de la Convention relative aux droits de l'enfant. Adéquations y apporte son expertise en matière d'éducation non sexiste, de lutte contre les violences fondées sur le genre et d'inégalités entre les femmes et les hommes qui impactent directement les droits de l'enfant.

Plus de 50 organisations de la société civile travaillant dans tous les domaines de l'enfance se sont réunies dans le projet AEDE. Elles rédigent ensemble, avec les enfants et les jeunes, un rapport sur la situation des enfants en France pour le Comité des droits de l'enfant des Nations unies. Elles souhaitent que ce rapport permette de promouvoir les droits des enfants et leur respect en France pour tous les enfants.

Rassemblement, Concertation et Participation sont les mots d'ordre de ce projet.

Contexte

Adoptée par les Nations unies le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant a été signée et ratifiée par la France en 1990. Ce traité a pour but d'affirmer et de promouvoir les droits fondamentaux dont doivent bénéficier tous les enfants - c'est à dire les êtres humains âgés de moins de 18 ans. Afin de garantir leur respect, un suivi régulier de l'application de la Convention est mené par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU qui auditionne, tous les cinq ans, chaque Etat partie au traité. C'est dans ce cadre que la France rend un rapport dans lequel elle fait sa propre évaluation de son application de la Convention. Par ailleurs, le Comité de l'ONU demande aux acteurs de la société civile de produire un rapport alternatif proposant une vision complémentaire. C'est cette mission qui a fait naître le projet AEDE.

Les acteurs : une démarche collective

La dimension collective du projet est une spécificité dont les participants sont fiers. En effet, il s'agit d'un rapport élaboré collectivement par plus de 50 organisations d'une riche diversité (issues du milieu de l'éducation, de la santé, de la justice, etc.) qui ont en commun le désir de s'investir pour l'intérêt supérieur des enfants. Elles se sont engagées à travailler ensemble en dépassant leur culture propre d'organisation ou leurs « territoires » d'action spécifiques.

Mission première : proposer une vision complète de l'état des droits de l'enfant en France

La mission première de ce collectif est de répondre aux exigences de l'ONU en proposant un rapport complet et de qualité sur l'état des droits de l'enfant en France. Le rapport ne doit pas être un simple catalogue d'observations mais suggérer des préconisations pour chaque thématique et enjeu afin d'aider l'ONU à avoir une meilleure compréhension de la situation dans notre pays et donner de vraies perspectives d'amélioration.

Un rapport sur les droits de l'enfant associant les enfants eux-mêmes

Convaincu que les enfants ont trop longtemps été considérés comme des incapables et des « mineurs », exclus de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des politiques publiques les concernant, le collectif AEDE a fait le choix de travailler avec eux et d'intégrer leur parole dans le corps du rapport afin qu'ils prennent toute la place que leur réserve la Convention. Le collectif souhaite que ce rapport non seulement traduise la vision des adultes sur la situation des enfants mais reflète aussi au plus près les préoccupations des enfants eux-mêmes.

Bien plus qu'un simple rapport à l'ONU

L'occasion de relancer le débat public…

Le rapport ne vise pas simplement à aider l'ONU dans son travail d'évaluation mais à servir le débat public sur la question des droits de l'enfant dans notre pays. En effet, ce rapport contribue à alimenter le processus de décision publique à travers la formulation de préconisations claires pour améliorer la situation des enfants en France. La démarche a d'ailleurs reçu un accueil positif et encourageant de la part du Défenseur des Droits, du Conseil Economique Social et Environnemental, de députés et même du Gouvernement. Les droits de l'enfant, après une décennie de désintérêt de la part des pouvoirs publics, doivent retrouver une place primordiale dans le débat public en France. Ce rapport se veut donc exhaustif, visant à servir de référence pour le travail des institutions publiques, des organisations partenaires du projet, des professionnels de l'enfance mais aussi de support d'information à destination de l'ensemble des citoyens.

… et de promouvoir les droits de l'enfant auprès de tous

L'ambition de ce projet est aussi de promouvoir les Droits de l'enfant en France. Outre la rédaction du rapport, le collectif est donc porteur d'autres initiatives.

Organiser des rencontres avec des enfants et des jeunes dans les territoires.

Le collectif souhaite organiser des rencontres dans les territoires pour recueillir la parole des enfants et des jeunes sur les principales préconisations mises en avant au sein du rapport. Leurs avis seront collectés sous différentes formes : verbatims, photos, dessins, vidéos, etc.

Créer un site internet participatif, afin de donner de la visibilité au rapport. Il donnera la parole largement à tous, en particulier aux enfants et aux jeunes, et mettra en lumière leurs avis à la fois à

travers la mise en ligne des témoignages pré-cités et si possible à travers la création d'un mur libre d'expression. Ce sera aussi un site de ressources où l'on pourra trouver des documents d'expertise accessibles à tous.

Organiser un événement autour du 20 novembre pendant toute la durée du projet. Comme chaque année, cette date doit être une occasion pour la société civile d'échanger avec les pouvoirs publics, les professionnels de l'enfance et plus généralement avec les adultes, les enfants et les jeunes sur les droits de l'enfant. L'année 2014 marque le 25e anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle sera une occasion très particulière de promouvoir la Convention tout en mettant en débat les préconisations du rapport élaboré par le collectif.

Associer les enfants et les jeunes aux échanges avec l'ONU. Parce que leurs avis doivent être entendus, le collectif souhaite convier les organisations de jeunesse partenaires du projet à participer aux réunions avec le Comité des Droits de l'Enfant à Genève. Cette action permettra concrètement aux enfants et aux jeunes d'exprimer leurs points de vue au plus haut niveau.

Le collectif souhaite également convier une dizaine de jeunes à l'audition du Gouvernement français en 2016 ; ceci, afin qu'ils puissent entendre directement la façon dont leur Gouvernement aborde la question de leurs droits. Ainsi, ils pourront ensuite rendre compte à leurs camarades des remarques qui auront été formulées par le Comité.

Retrouvez le collectif AEDE sur facebook : https://www.facebook.com/collectifaede#

Liste des organisations engagées dans le projet AEDE (au 1er décembre 2014)

- ACE : Action Catholique des Enfants
- ACEPP : Association des collectifs enfants parents professionnels
- ADEIC : Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur
- Adéquations
- AFEV : Association de la Fondation étudiante pour la Ville
- AFIREM : Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée
- AFMJF : Association française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille
- Aide et Action
- ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes
- APAJH : Fédération des Associations pour adultes et jeunes handicapés
- ATD (Agir tous pour la dignité) Quart-Monde France
- CADCO : Coordination des Actions pour le Droit à la connaissance des Origines
- CDERE : Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation
- CEMEA : Association nationale des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
- Citoyens et Justice
- CNAEMO : Carrefour National de l'Action éducative en Milieu Ouvert
- CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'enfance
- CNB : Conseil National des Barreaux
- CSF : Confédération Syndicale des Familles
- Coeur d'Enfants
- DEI - France : Défense des Enfants International – France
- Dynamo-International
- ECPAT France
- EEDF : Eclaireurs et Eclaireuses de France
- Entraide Universitaire
- FCPE : Fédération des conseils de parents d'élèves

- FIEP : Fédération Internationale pour l'Education des Parents
- FNAREN : Fédération Nationale des Associations des rééducateurs de l'Education Nationale
- Forum Français de la Jeunesse
- Les Francas
- Hors la Rue
- ICEM (Institut coopératif de l'Ecole moderne) Pédagogie
- Freinet
- Intermèdes Cultures Robinson
- Jets d'encre
- JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne
- LDH : Ligue des droits de l'Homme
- La Ligue de l'Enseignement
- MLF : Mission Laïque Française
- OCCE : Office central de coopération à l'Ecole
- OVEO : Observatoire de la Violence Educative Ordinaire
- Pasde0deconduite
- FGPEP : Fédération Générale des pupilles de l'enseignement public
- RNJA : Réseau National des Juniors Associations
- SE-Unsa
- Solidarité Laïque
- SNUipp-FSU : Syndicat National Unitaire des Instituteurs et
- Professeurs des écoles et PEGC
- Sparadrap
- Le Syndicat de la Magistrature
- Trisomie 21
- UNAPP : Union nationale des acteurs de parrainage de proximité
- UNIOPSS : Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
- Unsa Education

Retrouvez ce document de présentation de l'AEDE au format pdf : >>>>

** **

- Voir aussi : la présentation d'un Débat autour des droits de l'enfant en France qui a eu lieu le 10 décembre 2014 à Paris à l'invitation du Collectif AEDE, avec la participation d'Adéquations.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2227